



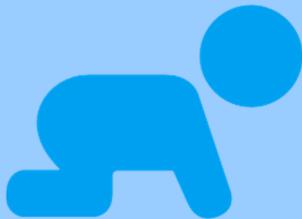
ASSOCIATION MAMI

RAPPORT D'ACTIVITES

2017

483

ENFANTS ACCUEILLIS



9



STRUCTURES

Pôle petite enfance et intergénérationnel
Représentant une capacité de

146 places

23 personnes en parcours
d'insertion et de formation en sortie positive

274 familles en démarches
d'insertion socio-professionnelles



92



D'occupation dans nos structures

228

Jours d'ouverture

92

Salaries

334 478

Heures de garde
d'enfants

0.91€

Coût horaire moyen

ASSOCIATION MAMI

15, Boulevard de Strasbourg - Boite Postale 5005 - 83091 Toulon Cedex



04 94 22 48 44



association@mami83.fr



www.mami83.fr

SOMMAIRE

PRESENTATION

L'ASSOCIATION MAMI	2
ORGANIGRAMME	3
NOS FINANCEURS ET PARTENAIRES	4

LE POLE ENFANCE	5
-----------------------	---

LES INDICATEURS DE RESULTATS PAR OBJECTIFS.....	6
---	---

DESCRIPTIF DES ACTIVITES PAR CRECHE

TOULON JARDIN ALEXANDRE 1ER.....	8
TOULON LA BEUCAIRE.....	12
TOULON PONT DU LAS	16
TOULON LES PETITS MOUSSES	20
TOULON L'ÎLOT BAMBINS.....	23
TOULON CHALUCET	26
EST VAR : CALLIAN	29
CŒUR DE VAR : CARNOULES	34
CŒUR DE VAR : CABASSE	39

LE POLE SENIOR ET INTERGENERATIONNEL	44
--	----

LA PLATEFORME D'INSERTION ET DE FORMATION

LA PLATEFORME D'INSERTION	45
LE POLE FORMATION.....	46

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION MAMI

Objet

L'association MAMI a été créée en 2003 et son activité a débuté en janvier 2004, son objet social est de :

- proposer différentes formules d'accueil souple et adapté à des publics fragiles notamment enfants et personnes âgées respectueux de leur intégrité,
- favoriser au sein de ses structures l'insertion des publics demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux.

En 2017, l'association a été présidée par **Mme Véronique BELLEC** et gérée par son Conseil d'Administration

Siège social

Le siège social de la MAMI se situe 15, Boulevard de Strasbourg à Toulon.

Activités

Les activités de l'association s'organisent autour :

- D'une maison d'activité intergénérationnelle,
- D'un pôle de crèches sédentaires :
 - ✓ Toulon Jardin Alexandre 1er
 - ✓ Toulon La Beaucaire
 - ✓ Toulon Pont du Las
 - ✓ Toulon Les petits mousses
 - ✓ Toulon l'îlot bambins
 - ✓ Toulon l'îlot bambins
 - ✓ Est Var : Callian
 - ✓ Cœur de Var : Carnoules
 - ✓ Cœur de Var : Cabasse

Les missions principales sont :

- Développer l'autonomie et favoriser la socialisation de chaque enfant,
- Promouvoir les activités Intergénérationnelles,
- Sensibiliser les enfants à l'environnement,
- Faire participer les parents,
- Faciliter l'intégration à l'école,
- Réserver des places aux femmes et aux hommes en insertion professionnelle afin de favoriser leur retour à l'emploi,
- Insérer et former les personnes dans le domaine de la Petite Enfance.

Ressources humaines

L'association est dirigée par Madame Marie-Jo DEODATO en tant que Directrice Générale.

En 2017, la structure MAMI a pu fonctionner grâce à une équipe de 92 salariés.

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION AU 31-12-2017



MAISON D'ACCUEIL MULTISERVICE INTERGÉNÉRATIONNELLE

PRESIDENTE : VERONIQUE BELLEC
DIRECTRICE GENERALE : MARIE JOSE DEODATO

ORGANIGRAMME
DECEMBRE 2017

DIRECTEUR ADJOINT : Yahia LOUIFI

DIRECTEUR TECHNIQUE : M.MARZUK

POLE COMPTABLE ET FINANCIER
RESPONSABLE DU POLE
D.PEUREUX
ASSISTANTE COMPTABLE
G.LAROCHE

POLE RESSOURCES HUMAINES
ASSISTANTE DE DIRECTION
M.CARRA
TECHNICIENNE DE PAIE
G.LAROCHE

SECRETARIAT ET ACCUEIL
SECRETAIRES
C.KAJEOU

POLE INFORMATIQUE
ASSISTANT INFORMATIQUE
A.LATTAUD

POLE FORMATION
S.CARON
A.SERIO
M.MARZUK
Y.LOUIFI
A.LATTAUD

CHARGE DE MISSION
PSYCHOLOGUE FORMATEUR
T.BLANC

POLE PETITE ENFANCE ET INTERGENERATIONNEL

COORDINATION S.CARON

LA BEAUCAIRE
RESP. STRUCTURE
V.FERON
Continuité
K.BENITTOU
EJE
K.BENITTOU
AUX. PUER.
L.DECAMPOS
JRENNIA
A.BREGEON (CM)
MAA
C.NAZI
O.SANTIAGO
K.HOURS
J.VOGEL
A.JAUSSAUD
AGENT ENTRETIEN
D.BEN AZIZ
N.ECHEYNE

PONT DULAS
RESP. STRUCTURE
IRICCO
Continuité
E.LALBALADEJO
EJE
E.LALBALADEJO
AUX. PUER.
P.HADELE
MAA
A.CIOCCA
O.HUBERT
A.CUNAT
AGENT ENTRETIEN
S.BEN CHEKROUN

JUNIORS
RESP. STRUCTURE
S.CARON
Continuité
C. RULFO
EJE
A.FARAND
D.GRIMAUD
INFIRMIERE
J.VIALETTE
AUX. PUER.
C.RULFO
P.BOUQUETTOUCHE
L.BADOUARD
MAA
M.ROUCOLLE
MB.CERDAN
L.ACHIR
E.MATISSE
C.SOUSSI
S.BOUAZZAOU
AGENT ENTRETIEN
J.GIORGI
M.MECHERGUI

LES PETITS MOUSSES
RESP. STRUCTURE
A.ROJAS
Continuité
F. POISSENOT
AUX. PUER.
F.VIAL
F.VIAL
MAA
LABOUR
O.SUPPO
N.GUERIBI
AGENT ENTRETIEN
C.AGINCOURT

L'ÎLOT BAMBINS
RESP. STRUCTURE
A.ROJAS
Continuité
N.BELAGROUZ
AUX. PUER.
N.BELAGROUZ
F.MANICACCI
MAA
G.LOUIFI (CM)
M.CECCALDI
B.BOURBIER
AGENT ENTRETIEN
H.MATETE

CARNOULES
RESP. STRUCTURE
H.DEMMA
Continuité
A.ROJAS
EJE
A.ROJAS
INFIRMIERE
J.VIALETTE
AUX. PUER.
B.SEDKAOU
M.BERNE
M.DELLALI
MAA
N.SIETTE
F.MASSON
V.BERGET
M.DELAUNAY
AGENT ENTRETIEN
S.ESPADE
MC.POLI

CABASSE
RESP. STRUCTURE
C. DERHORE
Continuité
F.MARGOT-CLERICE (CM)
S.CLETON
AUX. PUER.
F.MARGOT-CLERICE
MAA
M.VIALE
L.FIETTI
AGENT ENTRETIEN
S.VOLLE

CALLIAN
RESP. STRUCTURE
A.SERIO
Continuité
M.TOSTAIN
EJE
M.TOSTAIN
H. POUSSOU
AUX. PUER.
S. FORT
MAA
C.BERNARD
M.PROST
S.COURBON
S.JULASSI
LL.POMA
A.BERNARDIN
A.VILLAIN
AGENT ENTRETIEN
C.ANDREI
F.BASSET
INTERVENANT
I.D.E
S.DUBOIS

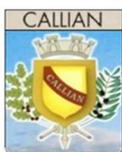
SECTEUR INTERGENERATIONNEL
RESPONSABLE
M.MARZUK
ANIMATRICE
MC.POLI
AGENT ENTRETIEN
S.THOUMER

SERVICE TECHNIQUE
AGENT
MAINTIENNIER :
A.HASSANI
A.RICHARD

INTERVENANTS MULTISITES

AUX. PUER : E.CUNAT
MAA : B.MASSON / N.MASCARTE
AGENT D'ENTRETIEN : S.THOUMER

NOS FINANCEURS & PARTENAIRES



Cabasse/Issole



Chaque crèche, sous l'impulsion des coordinatrices et des référentes techniques, a développé tout au long de l'année 2017 son projet pédagogique avec l'ensemble des équipes.

Ces projets pédagogiques se traduisent en actions et en activités au sein des huit crèches et s'inspirent des missions régaliennes de l'association.

- Développer l'autonomie et favoriser la socialisation de chaque enfant
- Initier des activités Intergénérationnelles
- Sensibiliser les enfants à l'environnement
- Faire participer les parents
- Faciliter l'intégration à l'école
- Réserver des places aux femmes et aux hommes en insertion professionnelle afin de favoriser leur retour à l'emploi,
- Insérer et former les personnes dans le domaine de la Petite Enfance.

Ces actions sont possibles grâce au soutien technique de l'équipe du siège aux équipes opérationnelles.

L'équipe du siège est composée de :

- La direction,
- Le pôle administratif,
- Le pôle Gestion et Informatique,
- Le pôle Financier,
- Le pôle Maintenance,
- Le pôle Insertion.

Ces différents pôles centralisent la gestion informatisée de toutes les données nécessaires au fonctionnement de l'association Mami.

Chacune des crèches est équipée de plusieurs outils informatiques qui permettent le suivi de l'activité en temps réel dans le but d'optimiser les places et répondre au mieux aux attentes des familles.

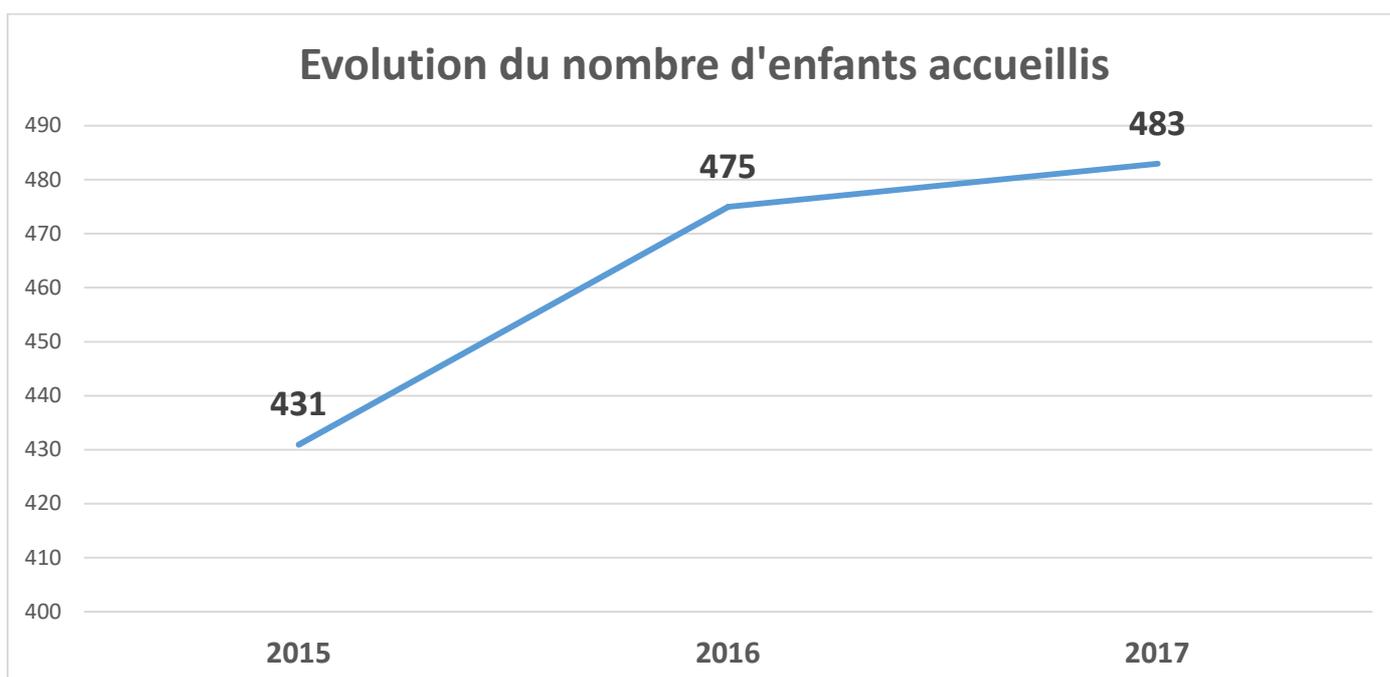
INDICATEURS DE RESULTATS PAR OBJECTIFS

Ce tableau présente les résultats des principaux objectifs réalisés et déclinés par structure en 2017.

	MAMI JAP	MAMI PONT DU LAS	MAMI LA BEUCAIRE	MAMI CALLIAN	MAMI CARNOULES	MAMI CABASSE	MAMI LES PETITS MOUSSES	MAMI L'ÎLOT BAMBINS	MAMI CHALUCET	DEPARTEMENT
NOMBRE DE JOUR D'ACCUEIL	228	228	228	228	228	228	228	228	216	227
NOMBRE D'ENFANTS	92	58	64	65	76	32	32	31	33	483
TOTAL HEURES REALISEES	57 465	30 247	42 287	50 137	51 919	24 100	21 267	21 204	19 668	318 292
TOTAL HEURES FACTUREES	60 771	32 328	45 201	50 559	54 651	24 471	22 868	22 661	20 970	334 478
TOTAL HEURES PUBLIC PRIORITAIRES	37 286	22 414	30 563	15 476	10 167	5 872	14 583	17 193	14 050	167 603
TAUX D'OCCUPATION HEURES REALISEES	88%	86%	84%	91%	90%	96%	85%	85%	83%	88%
TAUX D'OCCUPATION HEURES FACTUREES	93%	92%	90%	92%	95%	98%	91%	90%	88%	92%
ECART EN % FACTURE/REALISE	5,8%	6,9%	6,9%	0,8%	5,3%	1,5%	7,5%	6,9%	6,6%	5,4%
POURCENTAGE HEURES PUBLIC PRIORITAIRE	61%	69%	68%	31%	19%	24%	64%	76%	67%	50%
COEF MOYEN 2017 (part payée par la famille par heure)	0,84 €	0,52 €	0,73 €	1,38 €	1,46 €	1,29 €	0,63 €	0,78 €	0,53 €	0,91 €

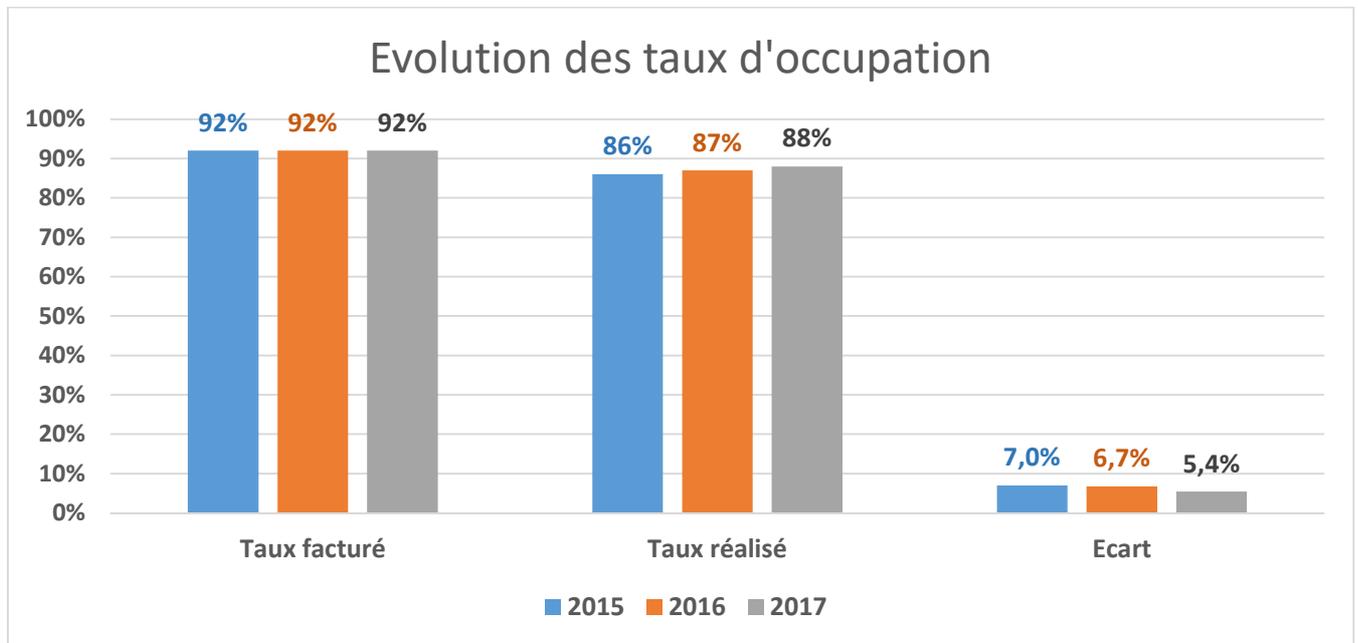
Les principaux objectifs conventionnels sont atteints et en hausse par rapport à l'année précédente :

- Les équipes de l'association Mami ont accueilli **483 enfants** dans ses différentes crèches en 2017 sur tout le département du Var.



Selon les modalités de la Prestation de Service Unique appliquée par la CAF :

- Le taux d'occupation des heures réalisées dans les crèches doit être supérieur à 70 %.
 - Le résultat départemental pour l'association en heures réalisées est de : **87.84%**
- L'écart heures Réalisées/Facturées doit être inférieur à 17 % :
 - Le résultat départemental pour l'association en heures facturées est de : **92,31 %**
 - Le résultat départemental de l'écart HR/HF pour l'association est de : **5.35 %**



Selon les modalités de la convention avec le Département :

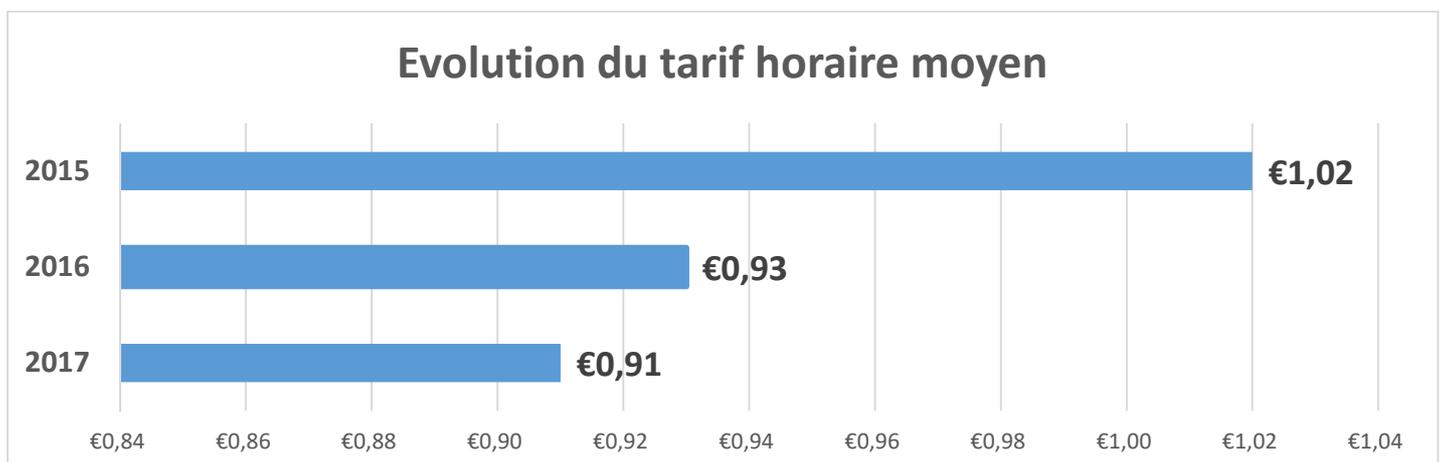
- Le taux des heures réalisées pour le public prioritaire doit être compris entre 40% et 65 % :
 - Le résultat départemental pour l'association est de : **50.11 %**
 Ainsi des bénéficiaires des minimas sociaux en recherche d'emploi ont pu bénéficier d'un mode de garde prioritaire pour leur enfant.

Coût horaire restant à charge de la famille

Le coût moyen horaire départemental restant à charge de la famille est de **0.91** euros.

Il est variable car il tient compte des ressources du foyer. On remarquera qu'il est plus faible sur les structures de Toulon qui accueille un grand nombre de familles prioritaires aux revenus plus modestes.

Les familles prioritaires sont moins nombreuses en zone rurale.



JARDIN ALEXANDRE 1ER

Toulon

92 

ENFANTS ACCUEILLIS

93 

TAUX D'OCCUPATION

60 771

HEURES DE GARDE

61 

PUBLIC PRIORITAIRE

0.84 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

Le travail autour du langage et du livre les années précédentes, a engagé l'équipe de la structure vers une réflexion sur les émotions de l'enfant. Tout au long de la journée l'enfant va exprimer ses émotions par des démonstrations qui ne sont pas toujours comprises et l'adulte se sent parfois démuni face à une colère, des pleurs ou une attitude de repli. Le professionnel sait que l'enfant a toujours une raison qui l'amène à réagir de telle manière, et il essaie de chercher une, des solutions pour apaiser la situation et la tension générée chez l'enfant. Le langage n'est pas encore acquis ou en cours d'acquisition, ce qui ne permet pas à l'enfant d'extérioriser par des mots ses émotions, ce qui entraîne parfois des colères, des cris, des pleurs, de la tristesse, ...l'équipe a donc réfléchi aux moyens d'accompagner au mieux ces comportements et d'aider l'enfant à mettre des mots sur ses ressentis.

Nous avons recherché des lectures en lien avec les émotions, créé un loto des émotions ainsi que des albums plastifiés mis à disposition des enfants. Ce matériel a permis de mettre en mots, les comportements des enfants et les aider à les nommer.

Des spectacles créés par l'éducateur ont abordés les émotions : la peur, la surprise, la joie, la colère, ...à travers différentes histoires et personnages. Les enfants ont apprécié ces temps particuliers où accueillis dans le noir, ils se retrouvaient emportés par la musique, la diction du narrateur pour des aventures sensorielles fortes.



L'accueil d'enfants porteur de handicap ou de troubles de la personnalité a été proposé à 5 familles tout au long de l'année. L'équipe s'est adaptée aux différentes pathologies et s'est formée pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Les échanges avec les seniors se sont poursuivis sur les temps forts de l'année (carnaval, kermesse et Noël). D'autres rencontres ont été organisées autour des ateliers créatifs : peindre, dessiner, coller, ...les enfants attendaient avec impatience, les séances pour aller « voir les mamies ». Des temps d'histoires, de loto, ont contribué à jouer, rire, ensemble !

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

Les « cafés parents /professionnels » ont vu le jour en 2017 sur la proposition de l'équipe. Des temps d'échanges ont été proposés en mars et juin, les matins et soirs pour permettre aux familles de partager leurs questionnements, leurs ressentis ou leurs observations sur la vie de leurs enfants à la crèche et à la maison. Ces temps animés autour d'un café, d'un jus de fruits ont été très appréciés par tous et ont engendrés de riches échanges. Ces « cafés » ont renforcé les liens « parents professionnels » et facilité la communication, qui est parfois limité aux simples transmissions au quotidien. Ces temps de rencontre seront reconduits en 2018.



Un temps d'échanges autour de l'alimentation a été proposé aux familles en juin. Un goûter « salade de fruits » a été offert aux parents, afin de les sensibiliser à l'équilibre alimentaire des enfants. Une animatrice du CODES présente, a répondu aux questions des familles et offert des supports pédagogiques.



Comme chaque année, les festivités ont marqué l'année : la « fête du printemps » où chacun a choisi son costume et participé aux animations proposées par l'équipe. Les parents ont rejoint leurs enfants pour poursuivre les danses, chants et partager le goûter. Ces temps festifs sont aussi des moments où professionnels, enfants et parents partagent des rires, des jeux, des pauses « photos » qui enrichissent les liens existants.

La kermesse proposée début juillet a permis d'offrir un temps de jeux, de chansons et de danses pour les familles et les professionnels. Décors festifs, exposition des photos souvenirs de l'année écoulée, divers stands, ont été installés par l'équipe, pour le plaisir de tous. Pour

l'occasion, la chorale des séniors a offert un répertoire de chansons puis a entonné avec les familles les comptines des enfants, un beau moment de partage. Les stands très variés ont ravi les petits et les grands.



Le départ des « grands » pour l'école maternelle a été salué par un « pot de départ » où l'équipe a offert à chaque enfant un album photos souvenirs de ces années passées à se construire, expérimenter, partager, ... à la crèche MAMI JAP. En route pour de nouvelles découvertes !

Après des gros travaux de rénovation, la rentrée de septembre fut un temps fort pour l'équipe et les familles de JAP qui ont trouvé des locaux « trop beaux ».

3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA CRECHE

Inscrire son enfant en structure collective est une démarche parfois difficile, stressante, souvent pleine d'interrogations et toujours chargée d'émotions pour des parents. Quitter même avec sur une courte durée son enfant et le confier à d'autres adultes nécessite d'être accompagné, rassuré pour que le lien confiance se crée afin que parent, enfant et professionnel vivent sereinement cette séparation.

Chaque famille est accueillie par la directrice de la structure afin de lui présenter les lieux, l'équipe ainsi que l'organisation et le règlement de fonctionnement. Après ce premier échange et aux regards des besoins, un temps d'accueil personnalisé est réalisé par le référent de l'enfant qui va accompagner l'enfant et sa famille durant la période d'adaptation. Celle-ci est individualisée et évolutive au regard des ressentis de l'enfant et de sa famille.

La réunion organisée à chaque rentrée est un temps d'échanges qui donne la parole aux familles et les informe sur le projet et les événements de l'année à venir.

Les parents sont écoutés au quotidien par le professionnel chargé de l'accueil et du départ de l'enfant. Ils peuvent à tout moment solliciter un rendez-vous pour exposer une difficulté, faire une demande particulière, ou évoquer une modification de leur situation familiale, ...dans l'intérêt de la prise en charge de leur enfant. Le travail avec différents partenaires comme la PMI, AEMO, le Conseil départemental, Le CEDIS, nous permet de pouvoir accompagner les familles vers d'autres services pouvant répondre à leurs besoins.



Une famille peut être invitée à passer une matinée dans les locaux en dehors des temps d'adaptation pour participer à un atelier ou à un temps de lecture avec les enfants ; à notre invitation ou à sa demande. Ouvrir la structure aux familles est important pour l'équipe.

4. LE PARTENARIAT

Nos partenaires permanents et reconnus sont :

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- TPM,
- La mairie de Toulon,
- Le Dr Marlier, pédiatre référent des structures Petite enfance MAMI de TOULON,
- Le Pôle Sénior,
- L'association « Moissons Nouvelles », avec l'OPAL,
- Le CAMSP de Toulon,
- Le pédiatre référent des structures de l'Association MAMI à Toulon,
- Le CAMSP de la Seyne sur Mer,
- Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) ,
- Le centre « mère enfants » Le prélude,
- Les bibliothèques des villes de La Valette du Var et de La Garde,
- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.



Tout seul on va plus vite ...ensemble on va plus loin ...

LA BEAUCAIRE

Toulon

64 

ENFANTS ACCUEILLIS

90 

TAUX D'OCCUPATION

45 201

HEURES DE GARDE

68 

PUBLIC PRIORITAIRE

0.73 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

Après différentes observations sur la place du livre dans notre travail au quotidien auprès des enfants en crèche, nous avons décidé de diriger notre attention sur la découverte du livre comme objet de plaisir. En effet, nous avons constaté que nombreux enfants de la crèche n'ont pas ou peu accès aux livres. Ils ne connaissent pas l'objet et ne savent pas le manipuler. Nous observons que les livres sont très souvent déchirés, utilisés à d'autres fins que de regarder des images ou d'écouter des histoires. Nous avons aussi constaté que dans notre travail quotidien, il était très difficile de raconter une histoire, même courte car la capacité d'écoute est souvent faible pour plusieurs d'entre eux.

Nos objectifs sont de favoriser l'éveil de l'enfant et sa capacité à faire seul, tout en lui apprenant à respecter le matériel. De permettre à l'enfant d'acquérir des règles de vie en groupe, tout en respectant son individualité, de développer l'imaginaire, l'écoute et la concentration. Lui permettre de découvrir l'environnement, d'aborder la chronologie et des notions de temps. Mais aussi de travailler sur les émotions (comme la colère, la séparation, la naissance etc.) et de développer le langage.

Pour le groupe des bébés, l'objectif est de renforcer le relationnel, l'écoute et le sensoriel (stimulation visuelle, auditive et du toucher). Nous avons réaménagé l'espace en petits coins avec un coin lecture où nous avons sélectionné des livres moins fragiles qui sont accessibles aux enfants.

Afin que l'enfant puisse être plus à même de faire ses propres choix dans les livres, nous avons mis en place un support mural pour que l'enfant se serve, découvre et feuillette le livre de manière autonome.



Nous choisissons que certains livres ne soient pas en accès libre aux enfants : livres plus fragiles, plus grands. Ceux-ci nécessitent un accompagnement de l'adulte. Ils sont sortis sur proposition de l'adulte ou à la demande des enfants sur des temps ponctuels

Nous proposerons des temps individuels et des temps collectifs : Moment privilégié : l'adulte est disponible : nous essayerons de créer des espaces de disponibilité et d'échanges.

En collectif : l'adulte peut proposer un temps de lecture à plusieurs enfants en même temps. A la crèche, pendant les temps de regroupement qui permettent de chanter des chansons mais aussi de lire des histoires ; ou bien en ateliers lectures ou encore à des moments informels où l'adulte se pose et présente un livre à plusieurs enfants. Au travers ces



temps collectifs, nous travaillerons la socialisation : s'asseoir à coté de..., respecter les autres..., écouter, ... : le vivre ensemble....

Nous avons choisi 4 contes pour rythmer notre année :

- Roule galette
- La reine des neiges
- Les 3 petits cochons
- Boucle d'or et les 3 Ours



2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

En 2017, le renouvellement de certains membres de l'équipe nous a permis de repositionner et renforcer notre projet autour des valeurs éducatives de la crèche par des temps de formation, des réunions autour de nos pratiques afin de consolider notre travail pour garantir une qualité d'accueil optimale



Les activités de l'année :

Un carnaval : nous avons sollicité la présence d'un musicien qui nous a accompagné autour de rythmes et chansons connus par les enfants et repris avec les parents : ces temps de rencontre sont une véritable richesse pour tous et sollicités par les familles qui répondent toujours présentes en étant nombreuses

Le mois de juillet a été l'occasion d'organiser **deux fêtes des enfants** afin que tous puissent y participer : jeux collectifs, pêche à la ligne, maquillage font la joie des enfants



Les **ateliers**

cuisine sont aussi des moments qui permettent de rythmer l'année : confection de la galette en janvier, de crêpes pour mardi gras. Cette année, les mamans ont reçu un petit pot de confiture de fraises confectionnée par les enfants qui le souhaitent pour la fête des mamans

Les formations collectives proposées par l'association fin août ont permis à l'équipe de se retrouver autour de la créativité en crèche mais aussi sur une amorce de compréhension des troubles du développement de l'enfant.

3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA CRECHE

Dans le cadre de notre projet associatif, de nombreuses familles accueillies dans notre crèche sont des familles prioritaires, de familles mono parentales, de nombreuses familles d'origine étrangères, des mamans mineures. Les difficultés sociales rencontrées par ces familles nécessitent une prise en charge spécifique et notamment un travail de proximité de soutien et d'écoute : des difficultés pour les familles à suivre les horaires, nombreuses relances de facturation, respect des protocoles et procédures.....

Différents temps de rencontres sont l'occasion de renforcer la relation de confiance nécessaire à l'accueil de l'enfant :



- ✓ Au moment de l'inscription : l'entretien d'inscription est le premier contact primordial pour un bon accueil. Il permet de faire connaissance, d'expliquer le projet et de créer un premier climat de confiance. Les parents visitent la crèche et rencontrent la personne qui sera référente de l'adaptation de leur enfant. Le plus souvent, c'est la mère qui vient seule à cet entretien. Les familles sont parfois en situation d'analphabétisme : cela demande donc du temps pour inscrire, expliquer les fonctionnements et l'accueil.
- ✓ Lors de l'adaptation : l'adaptation se fait progressivement pour laisser le temps à l'enfant de se sécuriser petit à petit mais aussi permettre à la famille de découvrir l'environnement d'accueil pour leur enfant. Ce sont des temps d'échange sur les habitudes de l'enfant. La personne référente sera le

lien entre l'enfant, les parents et la structure. Elle peut sentir les inquiétudes et questions des parents et y répondre afin d'optimiser l'accueil.

- ✓ Accompagnement à la parentalité : Lors de transmissions notamment, un accompagnement de proximité est fait au quotidien pour répondre aux parents qui le souhaitent concernant le développement de leur enfant, l'aide au repas, au sommeil, à l'acquisition de la propreté de l'enfant, les colères ...Des rendez-vous pour faire le point sont proposés lorsque c'est nécessaire avec la directrice et un professionnel parfois pour échanger et reformuler, pour appuyer nos observations ou bien même recadrer l'accueil lorsque cela est nécessaire.
- ✓ Accueil de nombreuses familles mono parentales, familles bénéficiaires du RSA : accompagnement à la compréhension des règles, du fonctionnement, aux documents administratifs...

Nous avons pu organiser comme chaque année la réunion de rentrée qui permet de présenter l'association, les membres de l'équipe, le projet, les activités. Un diaporama offre un support visuel aux familles lors de cette réunion. Nous proposons un temps en commun pour toutes les familles puis un temps par « section » ; ceci permet un temps de rencontre plus intime et plus adaptés aux familles concernées.

4. LE PARTENARIAT

- ✓ Le médecin de la crèche (protocoles de soins, permanences ponctuelles à disposition des familles à la crèche, appel téléphonique dès que nécessaire.)
- ✓ La PMI dans l'orientation, le suivi de familles : appels réguliers pour faire le point, réunions...mais aussi les puéricultrices lors des visites de contrôle de la crèche
- ✓ Le CAMSP dans l'orientation et/ou le suivi d'enfants...
- ✓ La mairie de Toulon et Les professionnels de l'Espace Beaucaire : participation aux réunions, accès à la salle de gym, mise à disposition de la salle pour le spectacle de Noël...
- ✓ Le Prélude : centre d'accueil enfant /parent
- ✓ Les crèches partenaires : pour le suivi d'enfants ; la demande de place...
- ✓ La CAF : contrôle et soutien dans la réflexion autour de l'accueil des familles
- ✓ Le CEDIS : travail en partenariat pour accueillir les familles selon les besoins ; travail en partenariat pour le suivi de salariés de la structure et orientation de stagiaire
- ✓ Les centres de formations ; centre de formation de la croix rouge d'Ollioules, suivi de stagiaires CAP, Auxiliaires de puériculture,
- ✓ Toulon Habitat : demandes d'aménagements en concertation et réalisation par notre bailleur
- ✓ Le psychologue de la crèche.
- ✓ Le Département
- ✓ TPM,
- ✓ La Mairie de Toulon,
- ✓ Le Dr Marlier, pédiatre référent des structures Petite enfance MAMI de TOULON,
- ✓ Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) ,
- ✓ Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- ✓ Le Pôle Emploi et La Mission locale.
- ✓ Mais aussi tous les partenaires institutionnels avec qui nous travaillons régulièrement : Le prestataire de cuisine : Mamans Cuisinières du Monde, la compagnie Musicalix qui est intervenue à Noël et lors du carnaval

PONT DU LAS Toulon

58 

ENFANTS ACCUEILLIS

92 

TAUX D'OCCUPATION

32 328

HEURES DE GARDE

69 

PUBLIC PRIORITAIRE

0.52 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

En 2016, nous avons aménager l'espace avec de nouveau meuble de rangement. Des meubles bas avec des étagères à hauteur d'enfants et des caisses à roulettes, ce qui favorisait l'autonomie de l'enfant dans le choix de son activité libre.

Pour l'année 2017, nous avons continué à réfléchir à l'activité libre du jeune enfant au sein de notre crèche et nous nous sommes appuyés sur la formation collective sur le thème de la pédagogie montessorienne.

Quotidiennement une activité est proposée à un groupe d'enfant, tous les enfants n'adhèrent pas forcément à l'activité proposé. Il nous a semblé important de permettre à l'enfant de faire ses propres choix : par rapport à ses besoins personnels.

L'activité de l'enfant étant le moteur de sa croissance psychique, nous avons voulu laissé l'enfant libre de ses choix, le mettre en situation de choisir dans son environnement l'outil qui répond au mieux à ses besoins personnels. Il nous a semblé important de favoriser le fait de vivre une expérience personnelle dans un lieu collectif.



« L'ambiance montessorienne » repose sur 4 principes : le calme, l'ordre, le dialogue et respect mutuel. En développant ces principes nous nous sommes aperçus que les ateliers sont structurés (ce qui permet de poser des repères) tout en laissant une liberté de choix (choix de l'outil).



Les règles de vie en collectivité sont parfois difficiles à mettre en place et à être acceptées par des enfants. Et la mise en place de ces ateliers ont permis aux enfants d'accéder à leurs envies, leurs besoins tout en travaillant sur les règles, les limites (chacun sa place, chacun son tour, ranger son outil de travail, accompagner l'enfant à gérer sa frustration, etc..).

Le professionnel soutient l'enfant dans sa découverte tout en le laissant libre d'expérimenter (choix du matériel et manipulation). Il veille à maintenir une ambiance calme afin de respecter la concentration de chaque enfant (parle doucement, s'adresse à chaque enfant individuellement).

2. Synthèse de l'année 2017

Un planning des activités est travaillé en équipe. Ils proposent des ateliers de motricité fine (collage, peinture, manipulation, encastrement, etc) et des ateliers de motricité globales (danse, parcours motricité, etc) en fonction de thématiques. Les enfants font leurs choix d'activités en fonction de leurs envies. Cependant les professionnels accompagneront aussi les enfants : par exemple certains enfants seront dirigés vers des activités de motricité globale avant de se poser à une activité de motricité fine (ou l'enfant doit se poser).

L'objectif étant de répondre aux besoins des enfants par le biais du jeu, de s'amuser, et du plaisir à être ensemble.

En fin d'année, les enfants repartent avec une pochette décorée par leurs soins avec leurs travaux et un album photos de leurs moments partagés avec les copains de la crèche.

3. Place des familles au sein de la crèche

Un temps de rencontre individuel : la directrice de la structure rencontre chaque famille pour l'inscription de leur enfant en crèche. Ce premier contact permet de prendre connaissance des besoins de la famille et

de répondre aux premières questions concernant le fonctionnement d'un multi accueil. Ensuite la famille visite la structure et fait connaissance de l'équipe.

Un deuxième rendez-vous est pris pour confirmer l'inscription par le biais des documents administratifs. Un planning du temps d'adaptation est élaboré. Celui-ci pourra être réajusté par la professionnelle qui accompagne l'enfant et la famille. Il s'agit de construire une relation de confiance afin de pouvoir se séparer sereinement.

La réunion de rentrée : cette réunion est prévue en début d'année. Nous présentons l'association et son projet social, puis le projet éducatif (socialisation, autonomie de l'enfant) et le projet pédagogique de l'année. Cette réunion permet de répondre aux questions des familles : questions d'ordre administratif (contrat, horaires, etc) et concernant le groupe d'enfants (que va faire mon enfant à la crèche, etc)

Les moments festifs :

Les familles ont assisté **au carnaval** au sein de notre crèche. Les parents avaient fait le choix du costume pour leur enfant et l'ont amené à la crèche. Les enfants étaient contents de nous montrer leurs belles robes, costumes de pirates, etc. et de se maquiller.



Accompagner d'un intervenant musical nous avons fait du bruit !! Dans la cour nous avons chanté (des petits livrets de chansons ont été donné aux familles) puis dansé avec les parents, et grands-parents. Ensuite nous avons dégusté des gaufres et des crêpes, préparé par les enfants le matin même en atelier cuisine.

Les familles ont assisté à **la kermesse** sur le thème de la plage. Les enfants ont élaboré de grandes affiches pour présenter les différents stands. C'est un moment de partage où les parents sont contents de jouer, de regarder leurs enfants jouer avec leurs copains à la crèche.

Ces moments de fête permettent aux familles de faire connaissance et de partager un moment ensemble.



4. Le partenariat

Un partenariat avec des associations sportives, culturelles, et des services publics :

- Association Sportive de Gym, qui anime des ateliers d'éveil gymnique au gymnase.
- Association Musicalix éveil musical, qui organise des ateliers d'éveil musical.
- La Maison de Quartier du Pont du Las, qui nous prête des salles
- La Médiathèque du Pont du Las, notre principal lieu de ressource pour les livres.

Un partenariat médico-social et institutionnel avec :

- Le service protection maternelle et infantile, PMI
- L'aide sociale à l'enfance, ASE
- Le CAMPS,
- Les Hôpitaux service pédiatrique,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- TPM,
- La Mairie de Toulon,
- Le Dr Marlier, pédiatre référent des structures Petite enfance MAMI de TOULON,
- Le CAMSP de Toulon,
- Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) ,
- Le centre « mère enfants » Le prélude,
- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.



LES PETITS MOUSSES

Toulon

32 

ENFANTS ACCUEILLIS

91 

TAUX D'OCCUPATION

21 267

HEURES DE GARDE

64 

PUBLIC PRIORITAIRE

0.63 €

COUT HORAIRE MOYEN



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en P.A.C.A avec le Fonds européen de développement régional.

Ce projet est cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

Pour l'année 2017 le projet pédagogique et éducatif de la crèche « Les petits mousses » était : la mise en place de repères pour l'enfant au quotidien et la notion de référence sur le groupe des bébés.

Le premier axe fort du projet est la mise en place de repères, la journée type a été retravaillée en équipe de façon à identifier les moments forts de la journée.

Les repères sont essentiels pour l'enfant car si tous les jours les événements s'enchaînent dans le même ordre, cela va permettre à l'enfant d'être rassuré car, par habitude il va retenir le déroulé de la journée.

Des temps de regroupement « chansons et histoires » ont été créés en début et fin de matinée dans le but de préparer l'enfant au passage à une autre activité. Ce moment de regroupement permet aux enfants de revenir au calme par des chansons et des histoires. Les adultes peuvent alors leur expliquer la suite de la journée et ainsi les préparer à une nouvelle activité.

Le deuxième axe fort du projet est la notion de référence sur le groupe des bébés. Les bébés sont accueillis dès l'âge de 3 mois en crèche. C'est un nouveau monde pour eux, séparer de leurs parents le temps de la journée en crèche et il est essentiel de mettre en place la notion de référence qui va rassurer le bébé.

Le professionnel va ainsi être sur la section des bébés en assurant la continuité de soin auprès des bébés tout au long de la journée.

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

La vie à la crèche est rythmée par de nombreuses activités aussi bien motrice (parcours moteur, danse, jeux extérieur...) que manuelle (peinture, sable, jeux d'eau...) et aussi par des moments forts lors d'événements festifs. Cette année, le carnaval et la fête de Noël ont eu un vif succès avec l'intervention d'un musicien et la présence des parents pour un goûter festif. Ces moments de fête permettent des échanges entre les familles, les enfants et les professionnels sur un fond musical.



3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA CRÈCHE

L'accueil des familles en micro-crèche est très important du fait. Du fait de la petite capacité d'accueil, chaque parent se connaît et crée des liens privilégiés, instaurant un réel climat de confiance, chaleureux et familial.

C'est lors de l'inscription que la relation va se créer, par la présentation de la crèche et de son fonctionnement mais aussi par la découverte des lieux et des professionnels.

Par la suite, c'est lors des transmissions que le parent va partager des moments de la journée de son enfant au travers des dires du professionnel. Le parent va alors pouvoir poser des questions sur le développement de son enfant ou sur les activités...

Lors des événements festifs, le parent sera sollicité pour pouvoir partager un moment avec son enfant au sein de la crèche. De plus par le biais des activités, des matériaux pourront être demandés aux parents pour réaliser des créations.



4. LE PARTENARIAT

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- TPM,
- La mairie de Toulon,
- Le CAMSP de Toulon,
- Le CAMSP de la Seyne sur Mer,
- Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
- Le centre « mère enfants » Le prélude,
- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le Dr Marlier, médecin référent : effectue les visites d'entrée pour les bébés âgés de 3mois, est à l'écoute des questionnements des équipes et des familles.
- Le psychologue de l'association se rend disponible en cas de difficultés dans l'équipe pluridisciplinaire et pour les parents
- L'intervenant musique : musicalix lors des évènements festifs
- La bibliothèque par le prêt de livre.
- L'association les mamans cuisinières du monde qui livrent chaque jour les repas pour les enfants.

L'ÎLOT BAMBINS Toulon

31 

ENFANTS ACCUEILLIS

90 

TAUX D'OCCUPATION

22 661

HEURES DE GARDE

76 

PUBLIC PRIORITAIRE

0.78 €

COUT HORAIRE MOYEN



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en P.A.C.A avec le Fonds européen de développement régional.

Ce projet est cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

Le projet pédagogique et éducatif de la crèche « l'îlot bambins » est : Comment créer une ambiance sereine et convivial autour du repas ?

Le moment du repas est très important il marque le milieu de la journée des enfants et permet les échanges et le calme.

Le temps de repas est un temps de découverte des aliments par les différents goûts, différentes textures et couleurs.

Le professionnel va alors communiquer sur le nom des aliments, leur origine et les sensations (chaud/froid) ce qui va créer un moment d'échange privilégié avec l'adulte. C'est un projet qui va évoluer tout au long de l'année et en fonction du développement et des capacités de chaque enfant.

C'est pourquoi pour les plus petits, les repas sont donnés « à la demande » en suivant le rythme propre de chaque enfant et en respectant les habitudes familiales. Ils prennent leur repas dans un endroit calme à l'écart des autres enfants et en relation privilégié avec une adulte. Le rythme individuel de l'enfant est respecté, le repas se fait au rythme de l'enfant.



Les enfants qui ne tiennent pas assis mangent dans un transat puis dans une chaise haute quand ils en auront la capacité. L'introduction de nouveaux aliments se fera toujours par la famille et ensuite par la crèche lorsque la diversification alimentaire sera terminée.

Pour les plus grands, le repas est un moment d'échange. Les enfants sont assis autour de la table accompagnée d'un professionnel.

L'équipe favorise l'autonomie de l'enfant en proposant de se servir seul, de mettre la table, de boire au verre en fonction des capacités de chaque enfant. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les couverts. La communication entre les professionnelles est très importante pour partager les observations des enfants.

Les premières règles de socialisation et de vie communes sont nommées et expliquées ; le but de respecter chacun, de garder le calme mais aussi d'apprendre les règles et les codes de la société, il est demandé aux enfants : de rester assis, de ne pas crier, de ne pas jeter la nourriture, d'attendre leur tour...



2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

Différentes activités sont venues rythmer l'année, parfois selon les saisons : couronne des rois, cadeaux pour la fête des mères et pères, poissons et paysages marins, carnaval...mais aussi selon les projets éducatifs. Les enfants apprécient la découverte de matières sensorielles, jeux de transvasement, manipulation de pâte à modeler, de maïzena...Nous avons fait venir la compagnie Musicalix pour animer le temps de Noël en présence des familles : joli moment de festivités, de danse et de chansons suivi d'un goûter.



L'absence d'espace extérieur dans la micro crèche demande un aménagement rythmé des journées afin de renouveler en permanence les propositions pour que les enfants puissent explorer des activités motrices

selon leurs besoins et les possibilités de la structure. Tous les espaces sont mobilisés : les couloirs deviennent la scène de grands parcours moteur...et des pistes de vélos

3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA CRECHE

L'accueil des familles est individualisé du fait de la petite structure :

- Lors du rendez-vous d'inscription, La crèche et son projet sont présentés permettant de créer les premiers liens avec la famille qui est la base de la relation de confiance.
- Puis le premier rdv d'adaptation se fait aussi en individuel entre l'enfant, son parent et la professionnelle qui l'accueille. Lors de cette rencontre, le parent construit les premières relations de confiance nécessaires à la séparation. L'enfant ainsi en confiance peut partir peu à peu à la découverte de son nouvel environnement.
- Les échanges pour les transmissions sont très individualisés. Temps de partage, de compréhension ; cela permet de mettre en avant les capacités de l'enfant.

Une réunion de parents a eu lieu à la rentrée ; elle permet autour d'un pot d'accueil de présenter les membres de l'équipe, les projets, les fonctionnements...elle permet aussi d'élire les parents représentants de la structure

5. LE PARTENARIAT

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- TPM,
- La mairie de Toulon,
- Le CAMSP de Toulon,
- Le CAMSP de la Seyne sur Mer,
- Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) ,
- Le centre « mère enfants » Le prélude,
- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le médecin référent : effectue les visites d'entrée pour les bébés âgés de 3mois, est à l'écoute des questionnements des équipes et des familles.
- Le psychologue de l'association se rend disponible en cas de difficultés dans l'équipe pluridisciplinaire et pour les parents
- L'intervenant musique : musicalix lors des évènements festifs
- La bibliothèque par le prêt de livre.
- L'association les mamans cuisinières du monde qui livrent chaque jour les repas pour les enfants.

CHALUCET Toulon

33



ENFANTS ACCUEILLIS

88



TAUX D'OCCUPATION

20 970

HEURES DE GARDE

67



PUBLIC PRIORITAIRE

0.53



COUT HORAIRE MOYEN



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en P.A.C.A avec le Fonds européen de développement régional.

Ce projet est cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

1. LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF 2017

La micro crèche « Chalucet » a ouvert ses portes début janvier 2017, c'est pourquoi l'équipe pluridisciplinaire a fait le choix de travailler dans un premier temps sur l'accueil et la continuité de soin et dans un second temps sur l'autonomie et le libre agir de l'enfant en crèche.

L'accueil est un moment très important pour l'enfant et sa famille. Le premier lien va se créer dès l'inscription où la référente technique va présenter la crèche et son fonctionnement mais aussi les lieux et le personnel. C'est un moment d'échange et de questionnement qui va tisser les premiers liens de confiance. Par la suite les temps d'adaptation vont être clés pour la continuité de cette confiance. Le parent va alors venir sur la structure avec son enfant pour partager un temps d'accueil, il est prévu que cela soit la même professionnelle qui effectue les jours d'adaptation pour ainsi créer un rituel et rassurer l'enfant et sa famille.

Une fois l'intégration effectuée, l'enfant va pouvoir rester au sein de la crèche sans son parent. Le professionnel va prendre le relais de la famille pour répondre aux différents besoins de l'enfant. La continuité de soin va alors prendre tout son sens, c'est le même professionnel qui va effectuer les différents soins sur la journée (activité, change, repas, sieste). L'enfant est rassuré et en confiance car il est en relation individuelle avec l'adulte puis il passera le relais à un autre professionnel pour prendre la suite de la journée.

Le temps d'échange entre les professionnels est primordial pour l'accueil de l'enfant, il va permettre de connaître le dérouler de la journée de l'enfant et de pouvoir prendre le relais correctement en appui avec le cahier de transmission.

Tout au long de l'année les enfants vont être accueillis dans la même structure et avec les mêmes professionnels leur permettant au fur et à mesure d'évoluer dans leur développement et de devenir de plus en plus autonomes. L'équipe est là pour les guider et les rassurer dans cette apprentissage. L'aménagement de la structure va être retravaillé : disposition de miroir pour se nettoyer le visage après le repas, mise en

place des panières au sol pour le déshabillage. L'enfant va apprendre à faire seul sous le regard rassurant et encourageant de l'équipe.

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

Dans le but du projet éducatif sur l'autonomie et le libre agir de l'enfant, les activités vont être diverses et variées.

Sur le groupe des bébés le professionnel laissera l'enfant évoluer à son rythme et selon son développement. L'enfant ne sera pas mis dans une position qu'il n'aura pas acquis par lui-même. C'est en cherchant à attraper les jeux et en étant en relation avec le professionnel qui va l'encourager, que le bébé va apprendre de nouvelles positions. Une fois que les premiers stades de développement de la marche sont acquis et que le bébé commence à se déplacer en rampant ou à 4 pattes, des petits parcours moteurs seront mis en place de façon à rendre l'expérience plus attractive.

Sur le groupe des moyens-grands de nombreuses activités motrices et manuelles vont rythmer la journée des enfants. En lien avec le développement, chaque enfant évoluera avec ces activités tout au long de l'année : par exemple, la peinture avec les mains, puis avec le pinceau, puis à l'horizontale.



Les jeux moteurs ont eu aussi une place importante, soit par les jeux extérieurs qui permettent aux enfants de se dépenser, de courir bien souvent avant les repas, soit par la mise de place de parcours moteur et de tunnel. Les enfants vont apprendre à monter, descendre, ramper dans le tunnel...



3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA CRECHE

La famille est le premier interlocuteur avec la crèche, c'est elle qui effectue la demande de prise en charge de l'enfant, elle est donc dans l'attente d'une place pour que son enfant soit accueilli en crèche.

Le premier lien va être l'inscription, la famille va pouvoir échanger avec la référente technique, visiter la structure et rencontrer le professionnel. Puis lors de l'adaptation de son enfant, elle va passer un temps au sein même de la crèche et découvrir comment son enfant évolue dans ce nouvel environnement. La famille va créer un lien avec les différents professionnels et commencer au fur et à mesure à avoir confiance pour pouvoir laisser son enfant évoluer seul dans la crèche.

Les transmissions du matin et du soir vont ainsi devenir le lien invisible entre la maison et la crèche, par la retranscription de la nuit ou de la journée passée au domicile. Le professionnel va pouvoir accueillir correctement l'enfant. Et par la transmission du soir de l'équipe au parent, le parent va pouvoir prendre le relais de la journée à la crèche.

Il est important de rappeler que le parent reste le premier éducateur de son enfant, les professionnels de la crèche ont quant à eux pour mission d'accompagner et de conseiller l'enfant et sa famille, en cohésion avec la famille.

Le professionnel est à l'écoute des questionnements des familles. Si les problématiques exprimées par les parents relevaient d'autres compétences, il passera le relais aux professionnels adaptés (assistante sociale, PMI, psychologue...) de façon à ne pas laisser la famille sans réponse ni interventions adaptée.

4. LE PARTENARIAT

Différents partenariats ont été mis en place tout au long de l'année :

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI – Les assistantes sociales
- TPM,
- La mairie de Toulon,
- La bibliothèque
- Le Dr Marlier, pédiatre référent des structures Petite enfance MAMI de TOULON,
- Le CAMSP de Toulon,
- Le pédiatre référent des structures de l'Association MAMI à Toulon,
- Le CAMSP de la Seyne sur Mer,
- Les services de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) ,
- Le centre « mère enfants » Le prélude,
- Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le psychologue de l'ASSOCIATION MAMI
- L'association « Maman cuisinière du monde » dans la confection et la distribution des repas.

CHATEAU DE GOERG

Callian

65 

ENFANTS ACCUEILLIS

92 

TAUX D'OCCUPATION

50 559

HEURES DE GARDE

31 

PUBLIC PRIORITAIRE

1.38 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. Les axes forts du projet pédagogique et éducatif 2017

La réflexion du projet pédagogique de cette année sur « des rituels et repères pour des transitions en douceur » est très intéressante, puisqu'elle se décline pour l'équipe, comme une suite logique de notre projet précédent : « Un pas vers l'autonomie ». En effet après avoir travaillé sur les repères dans l'espace, nous avons décidé d'apporter aux enfants des repères dans le temps, afin qu'ils puissent évoluer dans un cadre stimulant, enrichissant et rassurant. Pour que l'enfant se sente en sécurité lors des moments de transitions, le professionnel devra le rassurer et lui fournir les repères nécessaires. Nous savons que le bébé, jusqu'à l'âge de 3 ans, n'a aucune idée du temps qui passe. Ces repères vont donc être indispensables pour lui.

Nous avons constaté que les enfants étaient souvent très agités lors des passages d'une activité à une autre. Qu'il s'agisse du passage d'activités ludiques et motrices, au passage de moments collectifs, ou de jeux extérieurs, ou bien encore du temps de l'après repas au passage de la sieste : tous ces moments dits « de transitions », sont difficiles à gérer. Il règne souvent un climat d'excitation et d'agitation, puisque l'enfant est dans l'inconnu de savoir ce qu'il va se passer après. Nous nous sommes donc posé ces questions :

« Comment lui apporter suffisamment de repères pour le sécuriser ? » « Comment accompagner l'enfant entre les temps forts de la journée ? »

Notre équipe est soucieuse de proposer aux enfants un lieu de vie dans lequel ils puissent s'épanouir et évoluer à travers le jeu et les divers temps forts de la vie quotidienne. Ce cadre doit-être riche et sécurisant. Pour grandir dans l'environnement qui est le sien, et se sentir en sécurité, nous savons que l'enfant a besoin



de limites, de règles et de repères. Ces repères vont lui assurer : permanence, régularité et stabilité, qui lui sont nécessaires pour favoriser le développement de son autonomie. Nous appelons repères, la répétition de situations identiques (même lieu, objets...) et la régularité des expériences. Les rituels eux, sont autant de moments de transitions annonçant ce qui va suivre.

Le premier élément indispensable va être la communication. Le professionnel va devoir penser à verbaliser. Notre journée et un enchaînement de faits, gestes et habitudes, que nous faisons parfois, dans certains moments, sans commenter nos actions. Nous devons donc nous efforcer d'expliquer aux enfants, pourquoi nous changeons d'activités, mais aussi ce que nous allons faire. Pour nous ces transitions se font de manière naturelles, mais l'enfant lui ne sait pas toujours ce qu'il va se passer « après ».

Une transition expliquée, va permettre de passer d'une activité à une autre, en faisant un lien. Cette transition annonce un changement, et permet à l'enfant de se préparer à l'activité suivante en douceur. Pour se faire l'équipe s'appuie sur différents supports : Une « petite mascotte » verbalise et explique aux enfants ce qui va se passer « après », et une frise murale avec les dessins des temps forts de la journée est affichée dans la section des grands (dessins représentant les activités, le repas, la sieste, ou encore le retour des parents.). Ce moyen permet à l'enfant de se repérer seul ou avec l'adulte, cette fois-ci à travers des repères visuels. En associant et en travaillant dans la lignée de nos 2 projets, nous avons proposé aux enfants des repères dans l'espace ainsi que des repères dans le temps, qui nous ont permis de réaliser des transitions en douceur, tout en continuant à les inviter à « faire seul », dans un cadre sécurisant.



2. Synthèse des activités de l'année 2017

Dans notre équipe, les activités sont toujours réfléchies et discutées ensemble. Nous ne voulons pas qu'elles soient proposées aux enfants uniquement pour les occuper. Nous souhaitons une cohérence entre nous, mais aussi un questionnement sur l'intérêt que nous allons apporter à l'enfant en lui proposant. Nous souhaitons aussi un lien autour d'un thème. Ces activités sont proposées aux enfants, en libre choix. L'enfant n'est pas obligé d'y participer. Il peut aussi être spectateur. Le professionnel doit toujours garder à l'esprit, que lors d'une activité, l'enfant doit faire seul, et l'adulte ne doit pas faire à sa place. Il s'agit d'un accompagnement.

Nous avons donc choisi tout au long de l'année, plusieurs thèmes, où chaque professionnel a pu se positionner sur le planning d'activités hebdomadaire, suivant son domaine de compétence. En effet, certaines sont plus à l'aise pour animer une activité autour de la peinture, d'autres autour de la motricité, et d'autres encore autour de la musique, par exemple. A travers un panaché d'activités (peinture, collage,

manipulation, motricité, etc...) ou encore à travers des activités plus individuelles, nous avons sans cesse veillé à inciter l'enfant « à faire seul », en étant vigilante à ne pas le mettre en difficulté.

L'intérêt de cette réflexion, est que l'enfant puisse faire par lui-même, sans avoir constamment besoin de l'aide de l'adulte. L'adulte, pour beaucoup de situation, sera un « accompagnant ». Ainsi l'enfant peut faire ses propres expériences.

Autour de notre nouveau projet, nous nous sommes efforcées à bien expliquer aux enfants, ce qu'il va leur être proposé, à quel moment de la journée, tout ceci en leur donnant les rituels et repères nécessaires pour les rassurer.



3. La place des familles au sein de la crèche

Nous avons la chance, que notre structure se trouve au sein d'un petit village, où les familles, bien souvent, se connaissent. Il règne donc un climat très familial. Les familles se sentent à l'aise et nous proposent régulièrement leur aide.

Les familles nous proposent leur aide à travers certaines petites « missions » :

- Certains nous ont proposé de réaliser des photos ou des petits films lors de différents évènements.
- D'autres nous ont aidés en nous fournissant certains matériaux, pour réaliser des décorations (rouleaux de papier pour réaliser des fresques, tissus pour les déguisements...)
- D'autres encore nous ont fait profiter de leur talent de « couturière » afin de nous aider pour réparer des déguisements, ou encore des draps ou bavoirs.

Une famille s'est pleinement investie dans cette tâche, pour le bonheur des enfants qui adorent prendre un déguisement sur le portant mis à leur disposition.

- Et puis d'autres encore, vont participer en emmenant des « petites gourmandises » pour les goûters ou fêtes de la crèche.

Le comité de parents a également été tout au long de l'année un véritable relai entre les familles et l'équipe. Des moments de rencontres et d'échanges ont été partagés pour débattre de suggestions ou de réflexions, sur le fonctionnement de la structure. Ces moments sont riches, et permettent également une réflexion en équipe, sur nos pratiques.

4- Le Partenariat

Nous avons la chance que notre structure se trouve au cœur du village, et qu'elle soit dans le même bâtiment que la médiathèque. Ainsi nous avons pu maintenir nos échanges avec la médiathèque, pour partager des contes pour enfants ou des tapis de lecture, ou encore pour consulter des albums. A travers ces supports nous développons particulièrement le langage, l'observation, l'écoute et le respect (des autres et du matériel).

L'atelier d'éveil musical, animé par un intervenant extérieur professeur de musique, est un moment très attendu par les enfants. Nous avons la chance que ces interventions se fassent 2 fois par mois : une séance d'une heure a lieu au sein de la crèche, et l'autre à la maison de retraite du village. Suivant l'endroit, le déroulement et le bénéfice de la séance seront totalement différents. En effet les séances au sein de la structure, nous permettent le passage du musicien dans toutes les sections. Chez les bébés, il viendra calmer, et apaiser les enfants avec de la musique douce souvent à la flûte traversière ou au piano. Avec les moyens, il fera de la découverte sur les instruments et leur manipulation. Pour finir chez les grands il y aura une vraie évolution, avec la reconnaissance des instruments, les sons, et beaucoup d'exercices de rythme au cours desquels l'enfant pourra s'exprimer avec son corps.

Voisins de la maison de retraite, nous nous retrouvons avec les personnes âgées, deux fois par mois. Ces échanges se font essentiellement autour de la musique et du chant. En effet nous avons la chance de partager ces moments avec un intervenant musical professionnel. La régularité de ces rencontres nous a permis de créer de véritables liens, et il en ressort une grande évolution dans les activités musicales. Il est plus facile de faire participer les résidents à travers la musique, car ils sont ainsi acteurs des séances, et pas seulement spectateurs.



La proximité de l'école maternelle du village, nous a également permis de poursuivre nos rencontres, afin de créer une véritable passerelle, et de partager des moments festifs. Ces visites permettent aux enfants qui rentreront l'année suivante à l'école maternelle, de se familiariser avec les lieux et avec le personnel (maîtresses, ATSEM...)

La régularité de tous ces partenariats a permis aux enfants de sortir du contexte de la crèche et de rencontrer d'autres personnes, mais aussi, elle a permis à l'équipe de s'investir, et de s'enrichir en créant des axes de travail. A travers tous ces moments nous avons proposé à l'enfant d'avancer et de « faire un pas vers l'autonomie », mais aussi de trouver des rituels et repères qui le sécuriseront.

Partenaires institutionnels et conventionnels

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- La mairie de CALLIAN ,
- Le médecin référent de la structure ,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le psychologue de l'ASSOCIATION MAMI
- La société ELYOR ,confection et livraison des repas

LES RAINETTES

Carnoules

76



ENFANTS ACCUEILLIS

95



TAUX D'OCCUPATION

54 651

HEURES DE GARDE

19



PUBLIC PRIORITAIRE

1.46 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. PROJET PEDAGOGIQUE 2017 : « Les Cinq éléments ».

Le jeune enfant est un être de communication et de sensorialité. Cela demande au quotidien aux adultes encadrants de l'aider à faire son chemin vers la découverte de soi, de son corps et de son environnement de manière progressive. Dans la vie du jeune enfant, **Les 4 éléments** sont indispensables à sa survie : L'eau, la terre, le feu et l'air sont présents dans son quotidien et nécessaire à son évolution. Nous l'avons donc aidé dans cette découverte de soi et de ces éléments. Nous avons choisi en équipe ce thème des 5 éléments pour sa diversité et ses possibilités créatrices. Nous avons réfléchi à une multitude d'activités adaptées autour de ces différents éléments tout en permettant au jeune enfant, de favoriser son éveil sensoriel, mais aussi cognitif et de l'aider à s'ouvrir vers le monde. Par le biais d'ateliers de Peintures ; collages ; jardinage ; modelage ; cuisine ; motricité fine... Petits et grands ont pu s'exprimer dans leur créativité selon leur stade de développement. Nous avons impliqué aussi leur famille (dans du recyclage de matériaux divers...).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE NOUS AVONS MIS EN PLACE POUR CHAQUE ACTIVITE :

- Favoriser l'éveil des sens.
- Favoriser l'éveil culturel et artistique, la créativité.
- Favoriser la découverte de l'environnement et son respect.
- Procurer du plaisir.
- Favoriser et stimuler le langage, la communication.
- Accompagner la socialisation.
- Enrichir les connaissances de l'enfant.
- Renforcer la cohésion du groupe d'enfants.
- Solliciter la participation des familles.

INTERETS POUR L'ENFANT :

- Plaisir du jeu, de la manipulation.
- Découverte de l'élément sous différentes formes.
- Stimulation de l'imaginaire.
- Eveil des sens.
- Découverte de l'environnement.
- Stimulation cognitive.
- Stimulation de la motricité.
- Découverte de son corps.
- Favoriser son autonomie au quotidien.

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

L'éveil musical :

Jean-Marc GONTHIER-ELIE de l'Association "Les petits pas" est musicien et guitariste de métier. Il apporte un plus lors des rencontres sur la structure. Dans un premier temps, il fait découvrir sa guitare et les sons qu'elle peut émettre. Ensuite, il leur fait découvrir différents sons émis par de nouveaux instruments de musique qu'il permet de toucher par les enfants : (tam-tam...). Les enfants ont ainsi l'occasion de pouvoir communiquer avec une autre forme de langage. Ces séances leur permettent de s'exprimer souvent avec moins d'agressivité, plus dans un échange relationnel simple et agréable. Une autre manière pour l'équipe de faire connaître aux enfants les notions de plaisir, parfois de partage. Il est intéressant d'observer les liens qui, au fur et à mesure, se tissent entre l'intervenant et les enfants. C'est un moment important où chacun apprend à se respecter, à s'écouter, à communiquer. Avec l'intervention de Jean-Marc, nous avons mis en place une autre approche des sons et de la musique en plus de ce que peut proposer le personnel de la structure. Ces séances se déroulent deux heures par mois sur la structure. Tous les enfants de tous âges peuvent y participer ou au moins faire le choix de découvrir cet atelier. Le musicien a créé de nouvelles chansons correspondant au thème « des cinq éléments ».

L'éveil lecture avec Betty notre intervenante :

Betty vient régulièrement les lundis matin tous les 15 jours sur la structure avec une malle aux livres tenant compte aussi des âges des enfants. Pour suivre notre thème, lors de ses visites, Betty nous prête des livres sur « les cinq éléments ». Elle vient aussi avec des marionnettes qu'elle anime selon les histoires qu'elle raconte. Et commence sa séance par des petites comptines pour dire bonjour aux enfants.



LES MOMENTS FESTIFS :

Le carnaval en Avril :

Comme chaque année, nous proposons aux familles de participer dans le jardin de la crèche à notre Carnaval. L'équipe avait en amont travaillé en activités avec les enfants des petits costumes à mettre le jour de cette

fête. Chaque enfant correspondait à son élément choisi. Nous avons donc joué de la musique toujours avec la présence de notre musicien Jean-Marc dans un esprit de fête et de bonne humeur.



La kermesse en Juin :

Même fonctionnement que pour le Carnaval. Nous avons proposé aux enfants des activités qui ont permis à l'équipe de décorer le jardin de la structure en tenant compte du thème. Nous avons adapté les ateliers de jeux en fonction du thème aussi.

Activité jardinage: Cette activité permet de favoriser la manipulation, faire des plantations, dégustation, favoriser l'odorat, le toucher, l'ouïe... découverte des différents éléments nécessaires à la vie d'une plante (l'eau, le soleil, la terre). Découverte des insectes : les escargots, les vers de terre, les araignées... Responsabiliser les enfants à l'arrosage quotidien.

Noël :

Dès les accueils du matin et sur un chant de Noël l'équipe était déguisée pour faire vivre aux enfants la magie de Noël dès leur arrivée en crèche. Nous avons proposé aux enfants des ateliers sur la structure pendant ces 15 derniers jours de Décembre: fabrication de sablés ; de sujets en pâte à sel ; animation de marionnettes derrière un castelet ; piscine à balles : séance maquillage sur le thème ; intervention de notre musicien, de notre comptesse ; collages ; peinture... et pour clôturer l'année, nous avons organisé un goûter le mercredi 20 Décembre et proposé aux familles lors des accueils de 16H30, de partager avec nous, un petit moment agréable tout en musique au sein de la structure. Ce moment était opportun pour la distribution des cadeaux de l'association MAMI pour les enfants et de se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Visite de l'école Maternelle pour les plus grands :

Comme chaque année, nous organisons une visite à l'école Maternelle de Carnoules pour les futurs grands de la crèche qui feront le passage à l'école pour la rentrée de Septembre. Sur une matinée, les maîtresses proposent aux enfants des activités : installation d'ateliers manuels, regroupement chants ou lecture avec les grands de l'école, petite collation, passage au toilette et récréation dans la cours.

3. LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DE LA STRUCTURE

Il est important de recueillir le maximum d'informations sur l'enfant dès son inscription à la crèche avec la responsable de la structure. Les familles vont transmettre, par l'intermédiaire d'un document, le maximum d'informations nécessaires pour que les adultes responsables de cet enfant puissent subvenir à ses besoins et respecter son rythme biologique.

Ensuite, vient le temps des adaptations que l'équipe met en place avec les familles et propose des moments sur la structure qui vont permettre à l'enfant de s'adapter petit à petit tant au niveau de ses rythmes d'éveil que de son rythme biologique. Ces temps d'adaptations vont permettre à l'équipe de mettre en confiance les familles autour des différentes saisons de leur enfant au sein de la structure et de permettre à l'équipe d'apprendre à connaître chaque enfant et son propre rythme en fonction de leur ressenti en fonction des saisons.

Notre rôle a été aussi de rassurer les familles, de les guider dans leurs doutes et pratiques et de mettre en place des PAI si besoin. Ces échanges sont nécessaires pour que chaque professionnel s'adapte aussi au fur et à mesure et puisse répondre individuellement au besoin de chaque enfant. Dans une collectivité, chaque enfant à sa propre expérience, son propre rythme que tout professionnel doit prendre en compte et respecter.

Réel investissement des familles à l'endroit des objectifs de la MAMI et plus particulièrement de la structure des Rainettes. Une confiance mutuelle s'est instaurée, petit à petit, entre les professionnelles et les parents dès l'inscription dans le souci permanent d'apporter aux enfants un accueil adapté et riche de nouvelles découvertes. Participation des familles pour l'organisation de nos activités et du quotidien : apports de pots en verre pour les activités de Noël, matériaux de récupérations pour diverses activités ; carton...

Les familles ont vraiment apprécié de découvrir au fil de l'année les activités que l'on proposait à leur enfant en tenant compte du thème. Chaque événement était un résumé de notre quotidien, de notre travail auprès de leur enfant.

4. LES DIFFERENTS PARTENAIRES :

Pour des raisons de sécurité nous n'avons pas pu reconduire certaines conventions avec les partenaires suivants : « Les fils d'argents » et « l'office culturel » de la commune de Carnoules.

- La bibliothèque de Carnoules.
- « L'école maternelle » pour organiser les visites annuelles afin de faciliter le passage des grands de la crèche vers l'école,

Partenaires institutionnels et conventionnels

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- La mairie de CARNOULES,
- Le médecin référent de la structure,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le psychologue de l'ASSOCIATION MAMI
- La société ELIOR, confection et livraison des repas



LES P'TITS LUTINS

Cabasse

32



ENFANTS ACCUEILLIS

98



TAUX D'OCCUPATION

24 471

HEURES DE GARDE

24



PUBLIC PRIORITAIRE

1.29 €

COUT HORAIRE MOYEN

1. Les axes forts du projet éducatif et pédagogique

Notre projet éducatif s'articule autour du bien-être de l'enfant et de sa famille :

L'accueil au sein de notre structure :

Lors de l'inscription de l'enfant, chaque membre de l'équipe est présenté aux familles ainsi que sa fonction.

Une visite des locaux sera proposée afin de permettre à l'enfant et aux parents de visualiser sa vie parmi nous et les autres enfants.

Une présentation est faite pour expliquer notre mode de fonctionnement avec le déroulement d'une journée type chez les bébés et les moyens/ grands, du règlement intérieur de la structure ainsi que notre projet pédagogique.

Pour l'ensemble de l'équipe, répondre aux besoins de l'enfant tout au long de la journée est un travail quotidien. Très important pour l'équipe, il sera adapté à chaque enfant : chez les bébés, le rythme des repas est respecté, les biberons sont pris dans les bras, au calme et à la demande, afin de permettre un échange dans une ambiance sereine. Chez les moyens/ grands, les repas sont pris en petits groupes, dans un lieu adapté, table et chaises adaptées et toujours accompagnés d'un adulte. L'autonomie est favorisée : chaque enfant met la table à tour de rôle, ils se servent seuls, l'adulte est présent pour aider dans les quantités et favoriser l'échange. L'hygiène se



fait dans le respect de l'individualité et dans un lieu adapté. Le sommeil est adapté à chaque bébé en fonction de son rythme, dans un endroit calme, pour les plus grands le coucher se fait en commun, toujours en favorisant l'autonomie (déshabillage et rangement des vêtements dans un petit sac en tissu personnel), le réveil est échelonné selon chaque enfant.

L'attention que nous portons à l'enfant afin qu'il puisse se développer et s'épanouir sereinement fait partie intégrante de notre projet.

Notre projet pédagogique 2017 porte sur l'autonomie autour du repas :

Nous avons réfléchi et travaillé en équipe afin de mettre en place ce projet. En effet, l'autonomie est un travail en continu dans la vie en collectivité, nous poursuivons cette année avec le repas.

Chez les moyens, c'est la découverte alimentaire, des outils (verre, assiette, couverts). Les enfants découvriront le lavage des mains, apprendre à faire seuls, choisir sa place à table et apprendre à rester assis tout au long du repas. Ils seront sollicités à goûter tous les aliments servis toujours accompagnés de l'adulte qui sera assis avec eux.



Chez les grands, le passage aux lavage des mains se fera en totale autonomie, puis ils iront s'asseoir autour de la table, chacun choisira sa place. Un enfant mettra la table. Chacun se servira seul, en sachant que ce que l'on met dans l'assiette doit-être mangé après être avoir goûté. L'adulte sera présent pour accompagner et solliciter les enfants. Ce moment privilégié favorise les échanges, le partage, le respect de l'autre et de soi-même, c'est la socialisation.



2. Synthèse des activités :

Elles sont proposées tout au long de l'année. Élaborées en réunion d'équipe, elles sont planifiées et en rapport avec le projet pédagogique en cours. De la peinture avec différents outils et divers supports, de la manipulation sous différentes formes, pâte à modeler, fabrication de pâte à sel que l'enfant aura plaisir à manipuler, transvasement avec bouchons, semoule, sable..... des temps calmes rythmeront la journée, avant la collation, le repas, l'endormissement, selon le moment par des chansons, des histoires ou de la musique douce. Les jeux extérieurs sont proposés dès que le temps le permet avec trotteurs, ballons, parcours de motricité qui peut être fait



également à l'intérieur et des jeux d'eau. Ces activités favorisent la motricité fine, le cognitif, l'autonomie dans le respect de l'autre ce qui favorise la socialisation.

Notre intervenant musique vient partager avec les enfants des temps musicaux avec manipulation d'instruments ainsi que chansons et rondes.

Les moments festifs :

Ils s'organisent en trois temps forts : le carnaval, la kermesse et la fête de Noël.

Le carnaval : le thème est choisi en collaboration avec l'école. Ce grand rassemblement au sein du village est très apprécié, chacun s'investit, les enfants, les parents ainsi que les élus qui nous accompagnent lors du défilé. Le maire se réjouit chaque année de cette grande fête qui se termine autour d'un goûter au sein de la structure pour les enfants et parents de la crèche.



La kermesse : elle a lieu fin juin, un thème est choisi et travaillé en équipe. Des stands sont organisés et proposés par chaque membre de l'équipe. Notre musicien Jean-Marc participe également à cette belle fête très attendue par les enfants et les parents.

La fête de Noël : les enfants sont impatients, nous préparons cette fête avec un thème choisi également travaillé en amont. La participation des parents n'est plus autorisée par rapport avec le plan vigie pirate mais un petit spectacle est proposé aux enfants ainsi qu'un goûter festif et la venue du père Noël, des petits cadeaux sont offerts aux enfants.

3. La place des familles au sein de la crèche :

Les familles ont une place importante pour notre équipe, en début d'année, nous organisons une réunion de parents où ils répondent tous présents, cela nous permet de faire connaissance entre

l'équipe mais également entre eux. Une rapide présentation de l'association, de l'équipe et de notre règlement de fonctionnement est reprise. Nous proposons des réunions thématiques en leur soumettant des idées et sommes aussi à l'écoute de leurs idées. Lors des manifestations, les parents sont conviés, et s'ils le souhaitent nous aident dans l'organisation. Un comité de parents est présent, chaque année 2 parents sont élus par tous pour les représenter et faire le lien entre eux et les professionnels.

4. Le partenariat :

Nous n'avons pas la chance de pouvoir mettre en place des activités intergénérationnelles mais nous faisons du partenariat avec le groupe scolaire. En effet, nous partageons des rencontres, et organisons aussi l'adaptation à l'école pour les enfants concernés par la rentrée scolaire. Notre musicien Jean-Marc intervient dans notre structure depuis 5 ans, les rencontres se font une fois par mois avec éveil musical, chants et rondes. Il participe étroitement aussi avec l'équipe pour la mise en place des 3 temps forts de l'année cités plus haut. Sa complicité avec les enfants fait de ces rencontres des moments intenses en émotions.

Les partenaires sont impliqués à la vie de notre structure sous diverses manières

- ✓ Monsieur le Maire et son équipe municipale : Les visites régulières de Mr Waker, élu à l'enfance, nous permet de faire un point sur les divers petits problèmes que nous pouvons rencontrer, ainsi que les salariés des services techniques
- ✓ Notre médecin de PMI, avec qui nous travaillons en étroite collaboration, disponible, à l'écoute et toujours de bons conseils en cas de questionnement concernant un enfant, une situation difficile.

- ✓ Les moments partagés avec Jean-Marc, notre intervenant musique qui nous accompagne maintenant depuis 4 ans
- ✓ Le médecin référent.

Partenaires institutionnels et conventionnels

- Le Département
- Le CEDIS,
- La CAF,
- La PMI
- La mairie de CABASSE,
- Le médecin référent de la structure,
- Le Pôle Emploi,
- La Mission locale.
- Le psychologue de l'ASSOCIATION MAMI
- La société ELIOR, confection et livraison des repas



LE PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL

1. L'activité de la structure

L'espace intergénérationnel est un lieu convivial de rencontres, d'échanges et d'animation situé au sein d'un jardin au centre de Toulon.

La vie de la MAMI du Jardin Alexandre 1er regroupant sur le même site les enfants de la crèche et les seniors est rythmée autour d'un véritable projet socio culturel intergénérationnel.

Plusieurs activités sont proposées sous forme d'ateliers intergénérationnels programmés et animés chaque semaine par des professionnels de l'animation :

- ✚ Gymnastique,
- ✚ Chant,
- ✚ Mémoire,
- ✚ Informatique,
- ✚ Art créatif...



La pédagogie d'animation de groupe est adaptée en fonction des participants.

2. Les moments festifs et intergénérationnels

Soucieux de cultiver le lien social intergénérationnel, de nombreuses activités socio culturelles sont partagées.

79 Ateliers ont été organisés en 2017.

Ces moments d'échanges et de partages développent de nouvelles valeurs et comportements.



Les seniors partagent un atelier d'art créatif avec les enfants

Des complicités naissent entre les enfants et les Seniors, ces moments sont riches en émotion.



Les seniors fêtent Noël à la MAMI



Les seniors à la crèche



Les seniors préparent des surprises pour les petits

PLATEFORME D'INSERTION ET DE FORMATION

L'Association MAMI se base sur plus de treize années d'expérience et de travail en partenariat avec les acteurs d'insertion professionnelle du département pour consolider et développer son pôle d'insertion et de formation. Une des spécificités de l'Association MAMI est de professionnaliser les demandeurs d'emploi (femmes et hommes orientés par le CEDIS, Le PLIE MDE, PÔLE EMPLOI, MISSIONS LOCALES), bénéficiaires du RSA, en les formant aux métiers de la Petite Enfance et du Secteur Sanitaire et Social. L'Association MAMI recrute ce public en contrat aidé ou emploi d'avenir et lui propose un parcours coordonné de formation professionnelle (validation du projet, remise à niveau, présentation aux examens, intégration dans une formation). La plateforme d'insertion représente un tremplin vers l'emploi durable grâce à une formation qualifiante ou diplômante. La validation du projet professionnel dans les métiers de la petite enfance est un préalable à la mise en place du parcours d'insertion.

LE PÔLE INSERTION

Validation du projet professionnel

Les référents de contrats d'insertion de l'association Cedis, PLIE MDE, les conseillers des missions locales ou de pôle emploi orientent des personnes en insertion pour valider leur projet professionnel sur les postes suivants :

- Moniteurs Adjoints d'animation avec le CAP petite enfance ou le BEP carrières sanitaires et sociales avec le projet d'accéder à un diplôme supérieur (Auxiliaire Puériculture, Aide-soignante, Infirmière),
- Agent d'entretien avec un projet professionnel dans la petite enfance type CAP Petite enfance.

Pour ce faire, différentes formules d'immersion en entreprise ont été proposées en 2016 aux personnes en insertion en amont.

- ✓ **29 MSP** (Mises en Situation professionnelle) ont été réalisées avec le concours du Cedis au cours de l'année avec les objectifs suivants :
 - 12 Recrutement,
 - Validation du projet professionnel des allocataires (principalement des orientations vers les formations de type CAP Petite Enfance ou Préparation au concours d'entrée à la formation d'Auxiliaire de Puériculture).
- ✓ **80 stages** ont été réalisés en lien avec les Missions Locales, Pôle Emploi et autres organismes de formation.

Recrutement et formation des salariés en contrat aidé et en emploi avenir au sein de l'association Mami

Au sein de ses effectifs, l'association MAMI assure une mission d'adaptation au poste, de tutorat, d'accompagnement au projet professionnel, et met en œuvre toute action visant à la qualification et à la professionnalisation des salariés recrutés.

- ✓ **14 personnes bénéficiaires du RSA** issus des orientations du Cedis en contrat d'insertion ont intégré l'association en CUI/CAE,
- ✓ **5 jeunes** issus des orientations des Missions Locales ont intégré l'association en emploi d'avenir,
- ✓ **9 demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle Emploi ont intégré l'association en CUI/CAE.

Les sorties positives à la fin du parcours d'insertion grâce à un travail d'accompagnement et de soutien au projet sont des réussites pour l'ensemble de toutes les équipes.

- **3 personnes** ont réussi le concours d'entrée à la formation **auxiliaire de puériculture**,
- **6 personnes** ont obtenu le **CAP Petite enfance**,
- **9 contrats à durée déterminée** ont été obtenus dont 5 au sein de l'Association MAMI.
- **5 contrats à durée indéterminée** ont été obtenus dont 3 au sein de l'Association MAMI.

LE PÔLE FORMATION

L'association remplit sa mission de plateforme d'insertion et de formation.

Récapitulatif des formations mises en œuvre en 2017 :

A. Formations mises en œuvre de janvier à décembre 2017

STRUCTURE		REMISE A NIVEAU	CAP	AP	AS	VAE/AP	Habilitation Electrique	Informatique	Autres	Total
LA BEUCAIRE	CEDIS		3	1					2	6
	PE&ML			1					2	3
CABASSE	CEDIS		1							1
	PE&ML		1	2						3
CARNOULES	CEDIS	1	1	3					1	6
	PE&ML								2	4
CALLIAN	CEDIS		3	2						5
	PE&ML		1	3					1	5
JAP	CEDIS		4	3						7
	PE&ML		1	1					3	5
CHALUCET	CEDIS		1	1						2
	PE&ML			1						1
LES PETITS MOUSSES	CEDIS		2	2						4
	PE&ML								1	1
L'ÎLOT BAMBINS	CEDIS		1	2						3
	PE&ML			1					1	2
PONT DU LAS	CEDIS			2					1	3
	PE&ML	1			1				1	3
SIEGE	CEDIS		1	3				1		5
	PE&ML					1	1	1	3	6

Légende :

PE & ML : Pôle Emploi & Mission Locale

CEDIS : CEntre Départemental pour l'Insertion Sociale

Remise à niveau : Remise à niveau Français et Math.

CAP : Préparation au CAP Petite enfance.

AP : Préparations au concours d'entrée à l'école d'Auxiliaire de Puériculture.

AS : Préparations au concours d'entrée à l'école d'Aide-Soignante.

VAE/EJE : Accompagnement à la validation des Acquis Educateur Jeune Enfants.

VAE/AVS : Accompagnement à la validation des Acquis Auxiliaire de Vie Sociale.

PSC1 : Prévention et Secours Civiques Niveau 1.

AUTRE : Formations complémentaires dans le domaine de petite enfance

B. Formations internes et autres formations

- Explorer sa voix dans la relation éducative,
- Formation Hygiène et nettoyage des locaux (Formation 5s),
- Journée de la petite enfance,
- Prévention incendie,
- *Formations Prévention et Secours Civiques Niveau 1,*
- La crèche, un espace créatif,
- Troubles et manifestations de mal-être chez l'enfant de 0 et 3 ans,
- Les fondamentaux de la gestion de projet.

Remerciement à toutes les équipes et à tous nos partenaires.

